

Vœux du maire 11 janvier 2019

Ces vœux se sont déroulés en présence de Mr le Préfet de l'Isère, Mr le député de la circonscription, Mme la vice-présidente du conseil départemental, Mr le président de Grenoble-Alpes métropole, de très nombreux maires, adjoints et vice-présidents de la métropole, des adjoints et membres du conseil municipal, du major de la brigade de gendarmerie de Vizille, des chefs d'entreprises et industriels, des présidents et membres des associations de la commune.

Avant l'ouverture de la cérémonie, les entreprises déjà présentes aux Isles (RTE, GME), et celles qui vont s'installer sur la ZAC du Saut du Moine (CIC-ORIO et SDCEM) ont présenté leurs activités. Les présentations sont consultables sur le site internet de la commune.

Ci-après le discours.

Cette cérémonie des vœux est le rendez-vous important de chaque début d'année et avec le conseil municipal, nous sommes particulièrement heureux de le partager avec vous tous. Ayons tout d'abord une pensée pour tous ceux qui sont dans la peine, pour les proches de ceux qui nous ont quitté en 2018 et, en ce tout début d'année 2019 : Gilbert Papet qui avait été conseiller municipal avec M Velten et, ce jeune jarrois qui est venu finir ses jours chez nous près du Saut du Moine.

Disons aussi, que notre pays est toujours gravement marqué par le terrorisme, le récent attentat meurtrier de Strasbourg vient de nous le rappeler, mais il est aussi marqué par une déflagration sociale qui vient nous interpeller sur l'exclusion, l'injustice sociale et fiscale, la précarité financière et sociale. J'y reviendrai un peu plus tard.

Merci à mes collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers pour leur implication, à mes côtés, dans la gestion municipale au service de l'intérêt général.

Merci aussi aux agents de la collectivité pour leur engagement de tous les jours, au service de la population.

Avec mon équipe municipale, je suis très honorée de votre présence Monsieur le Préfet. C'est sans doute la première fois que le représentant de l'Etat en Isère participe à notre cérémonie des vœux, c'est un signe fort de reconnaissance en direction de l'ensemble des champagnardes et champagnards.

Merci aussi Monsieur le Député d'être régulièrement présent à nos vœux, d'être sur le terrain à humer l'air du temps et à prendre le pouls des habitants, en ce moment.

Merci Monsieur le président de GAM de vous être mobilisé pour partager avec nous ce moment qui marque publiquement, en quelque sorte, le **point de départ de la ZAC du Saut du Moine**, aux Isles de Champagnier ; C'est un projet important pour le développement économique et les créations d'emplois dans le sud agglomération, et une très belle réussite de notre mandat.

Je pense à cet instant aux 250 personnes qui avaient perdu leur emploi à la fermeture de l'usine Polimeri Europa en 2006, certains sont présents car j'ai souhaité qu'ils partagent ce moment avec nous, mais aussi au maire de l'époque, Patrick Laclie, qui a vécu cette délocalisation et s'est fortement mobilisé au côté des salariés pour défendre l'emploi sur notre commune. Avec la communauté de communes du Sud grenoblois et la précédente équipe municipale nous nous étions déjà fortement mobilisés pour la réindustrialisation de ce site, nous avons combattu vigoureusement les projets d'abandon de cette zone. Avec les élections de 2014 les cartes ont été rebattues mais nous n'avons rien lâché. La question de la réhabilitation des friches industrielles a été sérieusement prise en compte par la métropole et, avec le président Ferrari /maire de Pont de Claix et les services métropolitains, nous avons œuvré ensemble pour que nos friches industrielles respectives (avec le site des papeteries de Pont de Claix), proches et complémentaires accueillent à

nouveau et, dans la même temporalité, des activités économiques. Pour être complète j'ajoute que la région AURA a soutenu financièrement ce point de la politique métropolitaine de réhabilitation des friches industrielles.

Les premiers travaux vont commencer d'ici quelques mois sur la ZAC et je peux vous dire que c'est une immense satisfaction de voir notre implication de ce mandat porter ses fruits. L'activité économique - non polluante car c'est ici un sujet sensible légué par Polimeri Europa - et créatrice d'emplois est de retour, nous allons progressivement retrouver les emplois perdus en 2006. Nous sommes très heureux de partager ces informations positives avec vous tous, surtout après la présentation qui vient d'être effectuée par les entreprises.

Outre la ZAC du Saut du Moine, notre commune a vécu en 2018 une sorte de renaissance liée à l'approbation du PPRT du Pont de Claix (en 2017) et à celle de notre PLU (fin 2006). La question de la maîtrise des risques technologiques ne pouvait pas être sous-estimée. En liant la sécurité des personnes et le développement économique et non plus en les opposant, ce PPRT nous permet désormais de regarder sereinement l'avenir de notre commune et plus largement de notre territoire du sud métropole.

C'est ainsi que nous avons dû en 2018 faire face à l'explosion des demandes **d'autorisation d'urbanisme**, et des certificats d'urbanisme, demandes quasiment gelées depuis 10 ans.

Nous avons une commune particulièrement attractive du fait de son environnement et de la préservation de son cadre de vie rural, agricole, équestre, proche de l'agglomération, et ce malgré les prix du foncier que certains qualifient de prohibitifs. Nous avons dû, cette année, créer un service urbanisme, nous qui n'avions instruit d'un ou deux permis de construire en 10 ans et quelques autorisations de travaux.

Nous sommes bien conscients que cet afflux de demandes d'urbanisme peut inquiéter, mais nous savons aussi que nous disposons d'outils pour maîtriser l'urbanisation et le grignotage des terres agricoles, et nous les emploierons. Nous avons une limite à l'urbanisation (130 logements) sur la durée du PLU ou du PLUI (15 ans) et aussi une limite spatiale pour préserver l'agriculture ; ce sont de bonnes limites.

Les permis de construire les plus symboliques accordés en 2018 ont été bien sûr ceux des Isles sur la ZAC du Saut du Moine - CIC-ORIO et de SDCEM, et celui de l'écoquartier du Laca avec 54 logements dont 20% en location sociale et 20% en accession sociale. L'écoquartier est un très beau projet éco-environnemental co-construit avec les propriétaires, le promoteur, les architectes, une commission d'habitants, la commune, la métropole et l'appui de la DDT. Ce sera le premier écoquartier de la métropole en zone rurale, il va nous permettre de revitaliser le cœur de village tout en respectant le cadre exceptionnel environnemental et paysager.

Ecole

Au début de mon premier mandat, en 2008/2009, nous avons lancé un audit énergétique sur l'ensemble de nos bâtiments publics, et sur l'éclairage public. Cet audit nous a permis de prioriser et d'établir un calendrier d'intervention.

C'est ainsi que la **réhabilitation totale de l'école a été engagée en 2018**. Cela a été un gros engagement avec l'assistance de l'Atelier F4. Merci à tous les acteurs de ce gros chantier, aux élus et agents. Merci aux élèves et à leurs enseignants qui ont passé l'année scolaire 2017/2018 dans des bâtiments modulaires, près des travaux, avec une cour d'école réduite, ils apprécient maintenant leur belle école, fonctionnelle et confortable. Nous avons inauguré cette nouvelle école à la rentrée de septembre - en présence de votre secrétaire général, monsieur le Préfet ; le bilan financier global s'élève à environ 1 400 000 €, incluant la location des modulaires. Compte tenu des subventions obtenues, dont 399 000 € du conseil départemental, le FEDER (région et l'Europe) la DETR ((Etat), Grenoble Alpes Métropole, la participation communale s'élève à 36% du total.

L'effervescence urbanistique se traduit aussi par les nombreux travaux de voirie et la passage de nombreux camions. Rassurez-vous cela est lié aux constructions en cours, prenez patience et souvenez-vous qu'il s'est produit la même chose lors de la construction de vos propres habitations...alors un peu de tolérance.

Côté voirie et réseaux, une première tranche de gros travaux a été réalisée tout au début de ce mandat pour changer toutes les canalisations d'eau, potable et usées, et enfouir les réseaux secs sur la rue du Bourg jusqu'à la place du Laca, cette partie est achevée depuis plusieurs mois. Maintenant les travaux se poursuivent au niveau de la Place du Laca. Nous savons bien que cela constitue une gêne - une gêne pour un bien - puisque non seulement nous avons désormais des réseaux d'eau neufs et c'était urgent, mais nous aurons aussi une voirie refaite pour le confort de tous.

Je ne distingue pas ici ce qui relève de la métropole et de la commune, car ce n'est pas ce qui compte pour les habitants. Sur ce point sensible et, éventuellement d'autres, je tiens à dire que la métropole fonctionne avec ses communes et réciproquement, chacun se sent reconnu et respecté dans ses attributions, des ajustements sont encore souvent nécessaires en particulier sur la voirie et les travaux de proximité mais tout le monde y met de la bonne volonté car c'est le service rendu aux habitants qui compte.

Métropole

Grâce au groupe ADIS (un peu hâtivement nommé groupe des petites communes), notre apport à la vie métropolitaine est important et incontournable puisque nous sommes dans la majorité et le groupe le plus important. Grand merci à nos co-présidents de ce groupe (Jacques Nivon et Jean-Luc Corbet) qui fédèrent les sensibilités politiques et les énergies de toutes les communes du groupe pour une participation constructive et cohérente à la majorité métropolitaine.

Nous avons participé à **l'élaboration du PLUI**, qui est la version intercommunale de notre PLU. Les services métropolitains et l'AURG nous ont accompagnés de manière remarquable. Merci à eux ; c'était un chantier titanesque. Vous pourrez très prochainement vous exprimer sur ce document de planification lors de l'enquête publique. Très clairement nous retrouvons dans ce document les orientations qui sont celles de notre PLU communal récemment approuvé, certaines ayant été renforcées comme la préservation des paysages. C'est un sujet sensible ici, nous avons fait un gros travail de diagnostic pour notre PLU...cela a été un élément d'inspiration pour l'orientation d'aménagement « paysage » pour toute la métropole.

Autre sujet d'investissement pour nous, élus, mais aussi pour les agents, **le PDU plan de déplacement urbain**. Un sujet qui crispe ici... le tram n'est pas loin (2,6 kms) mais peu de transports en commun pour y aller, une piste cyclable sur la chaussée à la montée et rien à la descente, des voitures qui ne respectent pas la vitesse maximale de 70 kmh. Pas d'aire de covoiturage ou de parkings relais au pied de la Combe (tram) ou aux Isles (bus express 3 ?)...mais peu de remarques des Champagnards lors de l'enquête publique. Comment le comprendre ?

De plus en plus de véhicules empruntent la route de « la Combe », les embouteillages deviennent quotidiens. Nous demandons à GAM et au SMTC de ne pas négliger la desserte du plateau de Champagnier (Brié, Champagnier, Jarrie), vu l'augmentation du trafic (post PPRT) et la fréquence des accidents graves dans la Combe. Il est urgent de sécuriser les déplacements cycles, les transports en commun jusqu'au tram ou à l'express 3 et de développer des voies cyclables sécurisées sur le plateau entre Brié (Tavernolles), Jarrie et Champagnier pour les collégiens notamment. J'évoque brièvement le carrefour avec la RN 85 aux Isles qui nous a conduit à interpellier, la DIR Centre-Est et vos services Monsieur le Préfet, à la rentrée scolaire. Je vous remercie ici pour la compréhension et le soutien dont ils ont fait preuve. Nous nous sommes sentis écoutés et compris par votre directeur de cabinet pour qui la dangerosité de ce carrefour, en particulier pour les jeunes collégiens, n'a pas

fait l'ombre d'un doute. La solution n'est pas simple mais nous savons que ce carrefour sera aménagé et sécurisé en lien avec la ZAC du Saut du Moine. Une étude vient d'être réalisée à votre demande Monsieur le Préfet, elle vous a été remise pour les fêtes de fin d'année. Je formule le vœu que nous ayons un retour rapide de manière à sécuriser l'accès au transport scolaire au plus tôt et avant la rentrée prochaine mais aussi pour ne pas retarder les constructions et compliquer les projets de CIC-ORIO et SDCEM pour lesquels j'ai déjà accordé les permis de construire.

Si j'ai cité les points marquants de cette année très particulière, je n'oublie pas pour autant tout ce qui fait une vie municipale au service des habitants et avec eux.

Je cite le **CCAS** dont le vice-président choisi dans la parité non élue (ce qui est une originalité champagnarde) tient les manettes avec la collaboration efficace du service. Nous avons cette année encore reçu tous les bébés de l'année pour leur souhaiter la bienvenue, réuni les aînés pour un repas convivial au printemps et pour le goûter et le cadeau de Noël, reçu les personnes qui ont besoin d'aide ou de soutien quels qu'il soient, participé au réveillon solidaire avec Jarrie, Vizille et Champ sur Drac et enfin accueilli et traité toutes les demandes de logement social.

Je pense au service **enfance jeunesse et périscolaire** qui a réellement pris son envol depuis sa municipalisation en 2016. Les questions de la citoyenneté, du respect de l'environnement, de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et les violences sont la colonne vertébrale de notre politique jeunesse. En 2018 nous nous sommes inscrits dans la semaine de la non-violence comme Pont de Claix et Echirolles et, avec les mêmes partenaires associatifs, nous avons accueilli une expo photo, les jeunes ont organisé un débat et planté un arbre de la paix dans le Parc Velten (avec l'aide du service technique).

Je n'oublie pas la **culture et l'importance qu'elle a pour former les citoyens et développer leur sens critique**. Notre **bibliothèque** est essentielle et nous espérons pouvoir un jour lui offrir un espace plus vaste. Elle compte près de 350 lecteurs dont un tiers d'enfants et de jeunes ; rapporté au nombre d'habitants (1260 environ) cela fait un ratio tout à fait intéressant (28%). Ce nombre d'adhérents va croissant et c'est une grande satisfaction alors que nous nous apprêtons à bénéficier de la politique métropolitaine qui va nous permettre l'accès gratuit aux fonds numériques de la ville de Grenoble, de l'université et du Département.

Associations

Nous sommes une petite commune qui a des **associations** fortes, qui mènent de gros projets d'activités et des animations ; je pense à la 7^{ème} **fête à l'ancienne** qui s'est déroulée en septembre en 2018 et le village a accueilli plus de 5 000 personnes. C'est aussi grâce au soutien associatif (Champagnier entre histoire et patrimoine) que notre cérémonie du **11 novembre** a été cette année particulièrement à la hauteur et émouvante pour le 100^{ème} anniversaire de l'armistice. Je remercie ici tous les bénévoles associatifs qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour faire de Champagnier une commune vivante.

Alors et maintenant, que reste t-il à faire en 2019 ?

Ce sera la dernière année civile complète du mandat, mais l'équipe municipale sera au travail jusqu'au bout, voire après. Une prochaine mandature se prépare au grand jour, avec les habitants, et s'articule avec les projets en cours. Certains vont se réaliser cette année comme la mise aux normes d'accessibilité des certains locaux publics dont la mairie, d'autres vont faire l'objet d'études de faisabilité comme la construction de logements seniors aux Bergeronnettes, le café associatif porté par la MJC, la création de locaux périscolaires et d'un restaurant scolaire, l'extension du cimetière... Sur tout cela l'équipe municipale proposera plusieurs ateliers d'échanges et de débats, il est important que le travail en cours soit partagé par tous et poursuivi en fonction des choix que vous ferez pour la commune et pour la métropole.

Un mot sur le Budget

La question des **finances communales** se pose dans toutes les communes, la gestion budgétaire est devenue difficile, aussi à Champagnier, notamment du fait du contexte particulier de 2018. Pour autant nous ne sommes pas « à sec » comme je l'ai entendu dire... je tiens à vous rassurer notre budget est à l'équilibre malgré les dépenses supplémentaires dues à des subventions promises et finalement réduites... comme la DETR (Question du désamiantage) ou le FEDER. De tout temps il a été normal d'être économes des deniers publics, maintenant cela est impératif. Un budget se construit avec les contraintes qui nous sont imposées et notamment la diminution des dotations...et en ce qui nous concerne non seulement la diminution mais le reversement à l'Etat pour contribuer au remboursement de la dette publique. Les économies faites grâce à la mutualisation des services et missions, la rigueur budgétaire affirmée nous ont jusqu'ici permis de fonctionner quasi normalement et sans amputer les moyens mis pour la jeunesse, la bibliothèque, le CCAS, les aînés...

Attention, l'élastique finit un jour par casser. Les communes font travailler de nombreux secteurs de l'économie, si elles diminuent drastiquement leurs investissements c'est l'emploi qui en pâtira. Les communes sont le pilier de la cohésion sociale, elles soutiennent les aînés, prennent en charge l'accueil périscolaire et les activités de loisirs, permettent l'accès à la culture, au service public, confortent la vie associative, et conduisent l'action sociale. Elles couvrent toutes les problématiques des besoins fondamentaux des habitants. Cela, il ne faut pas le casser pas une analyse de rentabilité de court terme, les yeux rivés sur des ratios financiers, analyse bien éloignée de la connaissance des réalités du vécu et des difficultés des citoyens.

Tous les citoyens ont des choses à exprimer et ils doivent pouvoir le faire à tous les niveaux. Ici, la commission aménagement est en charge de la cohésion sociale, toutes nos commissions communales ont été ouvertes aux habitants, nous tenons des réunions publiques sur les sujets importants. Les informations municipales sur support papier ou électronique sont régulièrement diffusées, et pourtant je ne me risquerai pas à dire que tout est parfait, que nous avons trouvé le mode idéal de participation et d'information des habitants, loin de là. Par contre je soutiens que mon équipe et moi-même traitons avec bienveillance toutes les expressions qui nous parviennent et y répondons au mieux dans le cadre légal qui est le nôtre. Pour un citoyen ne pas être écouté, ne pas être entendu est d'une grande violence, ne pas pouvoir s'exprimer l'est tout autant. Le contexte politique actuel nous rappelle que c'est compliqué de vivre ensemble, mais que nous y sommes condamnés. Personne ne peut mépriser quiconque, sans risquer le retour de bâton le jour où on ne l'attend pas.

Les élus communaux, les maires connaissent le terrain, ils voient la casse des services publics de proximité et subissent les décisions prises sans concertation. A la lumière des protestations portées par les «gilets jaunes», ils voient bien que l'écart se creuse entre les décisions nationales et la population ; entre ceux qui décident et ceux qui doivent accepter. Les révoltes se répètent et c'est souvent à cause du poids de la fiscalité, du sentiment d'injustice fiscale...depuis Aristote.

Cette profonde fracture qui s'exprime ne peut que nous attrister et nous mobiliser pour redonner du sens à nos vies, à notre vie ensemble, pour des services publics de proximité et un partage plus équitable des richesses. Je formule le vœu que nous puissions tous nous écouter et être écoutés, que plus personne ne se sente rabaisé ou méprisé. Vivre ensemble en paix et en démocratie est le meilleur souhait que nous puissions nous faire. Nous sommes disponibles pour aider au débat et à la résolution de la crise que nous traversons, nous avons un cahier de doléances à disposition à l'accueil de la mairie, toutefois le maire ne prendra pas en charge le débat qui porte sur des enjeux de politique nationale mais il lui donnera les moyens de se faire.

Monsieur le Préfet, Monsieur le député, Monsieur le président de GAM, je vous offre deux exemplaires de notre revue « patrimoine » l'un où vous pourrez prendre connaissance des relations intercommunales agitées qui ont conduit à la création de la commune d'Echirolles et ensuite de

Pont de Claix, l'autre consacré aux poilus de Champagnier, puis le dernier bulletin municipal et aussi un petit pot de miel de nos abeilles municipales. Vous verrez ainsi que l'association « Champagnier entre histoire et Patrimoine » réalise un travail remarquable, de recherche, de rédaction, que nos abeilles travaillent dans le parc de la mairie qui est labellisé refuge LPO et donc leur offre un environnement préservé. J'ajoute que nous nous sommes engagés depuis 2009 dans le « zéro phyto » sur les espaces publics et espaces verts, donc avec 10 ans d'avance sur la réglementation et nous nous en félicitons.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année, de bonheur et de bonne santé, à toutes et tous.